

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Zone humide de la rive sud du Lac

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1083

Nom du grand ensemble : Le lac du Bourget de la
Leysse à la Sierre **Code :** V130

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 875055.5705 Y 2078566.476

Altitude moyenne (m) : 230

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 30/09/2005

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)

Contacts :

Remarques :

3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 59.742122108514

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 8040.01641288983

Types de milieux Corine Biotope

EAUX DORMANTES
PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES
AULNAIES-FRENAIES MEDIO-EUROPEENNES
BOIS MARECAGEUX A AULNE, SAULE ET PIMENT ROYAL
ROSELIERES
FORMATIONS A GRANDES LAÎCHES (MAGNOCARIÇAIES)
FOSES ET PETITS CANAUX

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

Critère connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

Justification

Critère étapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Justification Zone d'hivernage pour : Fligule milouin, Nette rousse, Grêbe huppé et Butor étoilé

Critère zone particulière liée à la reproduction

Justification Zone de nidification pour : Blongios nain, Busard des roseaux et Héron pourpre

Critère AUTRE INTERET FONCTIONNEL D'ORDRE ECOLOGIQUE (préciser dans l'encart réservé aux remarques)

Justification Zone refuge pour l'avifaune lacustre

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification

Critère intérêt pour la valorisation pédagogique/éducation

Justification

Critère intérêt paysager

Justification

Critère intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives

Justification

Critère valeur scientifique

Justification

Critère valeur culturelle

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification

Critère insectes

Justification Présence d'Odonates : Aeschna isocèle, Aeschna mixte, Aeschna printanière, Cordulia à tache jaune et Orthétrum à stylets blancs

Critère poissons

Justification Présence du Brochet, Corégone, Omble chevalier et Truite de lac

Critère amphibiens

Justification Présence de la Grenouille agile

Critère reptiles

Justification Présence de la Cistude d'Europe

Critère oiseaux

Justification Présence de : Blongio nain, Bouscarde de Cetti, Busard des roseaux, Canard chipeau, Faucon hobereau, Filigule milouin, Gorgebleue à miroir, Grèbe huppé, Harle bièvre, Martin pêcheur d'Europe, Nette rousse et Rousserolle turtoïde

Critère FLORISTIQUES

Justification Roselières aquatiques et scirpaies

Critère phanérogames

Justification Présence de : Ail à tige anguleuse, Euphorbe des marais, Gesse des marais, Graciale officinale, Héléocharis épingle, Isnardie des marais, Laîche distique, Nénuphar blanc, Nénuphar jaune

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00019

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201771

ZICO : ra13

Znieff 2ème génération : 73040001

Site de l'observatoire national des zones humides : FR71300103

Autres inventaires : ZNIEFF 2e génération Type I n° 73040001 Sud du lac du Bourget - ZNIEFF 2e génération Type II n° 7304 ENSEMBLE FONCTIONNEL LAC DU BOURGET ET SES ANNEXES - ZNIEFF 1ère génération Type 1 n° 7307-2604 MARAIS DES BLACHES ET DU VIVIERS, POINTE SUD DU LAC - ZNIEFF 1ère génération Type 2 n° 7307 LAC DU BOURGET, MARAIS DE LAVOURS, CHAUTAGNE, ILES DU RHONE

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

Remarque

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque SI427 - Lac du Bourget et ses abords

Statut Arrêté Préfectoral de protection de Biotope

Remarque APPB22 - RIVES SUD DU LAC DU BOURGET

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque FR8212004 - ZONES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DE L'ENSEMBLE LAC DU BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE (ZPS 13)

Statut Zone de la Convention de RAMSAR (zones humides)

Remarque RAM02 - LAC DU BOURGET - MARAIS DE CHAUTAGNE

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 - Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats peu représenté à l'échelle du bassin versant
Mosaique de milieux et d'habitats en constante évolution.
Site abritant de nombreuses espèces protégées.